



LA LETTRE DU DEPUTE

Novembre 2010

Editorial de Jean Gaubert

On prend les mêmes... et on continue!

Quel message tente en vain de faire passer le pouvoir actuel ? C'est la question que chacun est en droit de se poser au vu du triste manège que l'on nous impose depuis la rentrée de septembre 2010.

Il y a moins d'un mois, les opposants à la réforme des retraites étaient des inconscients qui refusaient de comprendre le texte qui leur était présenté. Depuis l'intervention télévisée du Président de la République, nous apprenons que les syndicats, finalement, ont été particulièrement responsables et l'attitude des Français légitime. Oubliés, les débordements alors surmédiatisés, oubliées, les menaces de blocages du pays...

Oubliées aussi les promesses de changements qui ont rythmées le trop long feuilleton du remaniement Gouvernemental ! Après six mois de rebondissements, et suite à une mise en scène inédite sous la cinquième République, on nous présente une équipe quasi – identique.

Il semble que les attentes des Français, exprimées à l'occasion des dernières échéances électorales et des dernières mobilisations étaient claires : la politique injuste menée depuis 2007, l'absence de négociation, les scandales politico-judiciaires... ça suffit !

La réponse est sévère : On confirme dans ses fonctions le Premier ministre du plan d'austérité, du bouclier fiscal, des déremboursements, de la réforme territoriale, de l'identité nationale. etc. Pour le reste : c'est un remaniement de reniement de la diversité ou des objectifs que le Président s'était fixé en matière de parité.

Malheureusement la succession de fins de non recevoir, auxquelles nous sommes confrontés depuis trois ans et demi, est en train de dissiper les dernières bribes de confiance qu'avaient encore certains Français en la majorité actuelle. Et voilà qu'après s'être entêtée à défendre le bouclier fiscal depuis 2007, elle envisage aujourd'hui une réforme de la fiscalité... en supprimant l'impôt sur la fortune !

Alors qu'une adaptation de cet impôt peut s'avérer nécessaire, comment ne pas présager le pire au vu des précédentes déconvenues ? Le Grenelle, présenté comme la révolution écologique : une montagne qui a accouché d'une souris. La relance : finie. La baisse de la TVA dans la restauration : aucune conséquence sur l'emploi et sur les prix. L'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence : flambée des tarifs de l'électricité et du gaz. Fusion ASSEDIC/ANPE : explosion du chiffre du chômage, réduction des effectifs de pôle emploi. Réforme territoriale : recul de la décentralisation et de la démocratie locale. Etc.

Le message du pouvoir actuel est donc clair, le véritable changement aura lieu en 2012 et nous devons tous le préparer !

Jean Gaubert.

LES MOMENTS FORTS

NOVEMBRE

Principaux textes examinés :

Débat sur les Projets de loi de finance et de financement de la sécurité sociale pour 2011 : après avoir adopté la première partie du Budget qui fixe les conditions générales et l'équilibre financier, ce sont les moyens des politiques publiques qui sont examinés. Elles sont classées par missions et par programmes qui font l'objet d'évaluations. Les budgets du logement, de l'éducation, de la santé, de la justice ou de la défense font donc l'objet de débats distincts.

Ils s'annoncent d'autant plus conflictuels, qu'en plus de s'obstiner à ne pas remettre en cause le bouclier fiscal, le Gouvernement va ainsi mettre en œuvre son plan d'austérité.

Les Socialistes dénoncent cette politique qui fait peser toujours plus les efforts de solidarité sur les ménages en exonérant les hauts revenus.

Deuxième lecture du projet de loi NOME (modernisation de l'organisation du marché de l'énergie)

Deuxième Lecture du Projet de loi LOPPSI (Orientation et programmation pour la sécurité intérieure)

16 Novembre : adoption du projet de loi portant réforme des collectivités territoriales malgré l'opposition des députés socialistes.

18 novembre : journée réservée aux propositions de loi du Groupe Socialiste.

Évènements :

4 novembre : Décision du Conseil Constitutionnel suite à la saisine du Groupe Socialiste déclarant la loi concernant la situation des mineurs Roumains isolés.

14 Novembre : Présentation du Gouvernement Fillon IV, fin du feuilleton du remaniement ministériel, annoncé depuis 6 mois.

L'actualité législative de Jean GAUBERT :

Député membre du Groupe Socialiste
Vice Président de la Commission des affaires économiques



Collectivités Territoriales : suite et fin (ou la dure mise au pied des élus).

Les députés ont, après un an de débats, adopté la réforme des collectivités territoriales malgré l'opposition des élus locaux. C'est suite à une succession de revirements, dues à la tentative de fronde des Sénateurs sur les principaux points de ce texte, que le Gouvernement a réussi à imposer son texte. Les Socialistes, qui s'étaient fortement opposé à ce qu'ils estiment être une régression majeure du processus de décentralisation, s'engagent donc à revenir sur cette loi lorsqu'ils reviendront aux responsabilités. Ils s'inquiètent des conséquences qu'elle aura sur la qualité des services publics de proximité, sur la démocratie locale, sur l'autonomie financières des Collectivités et leur capacité à s'adapter aux contraintes et à répondre aux enjeux de leurs territoires. La démocratie locale risque, elle aussi, de subir les conséquences de la réforme, tant en matière de proximité avec les élus qu'en ce qui concerne l'engagement constitutionnel de parité.

Déréglementation du marché de l'électricité : Un nouveau coup porté au service public de l'énergie.

Alors que la précarité énergétique touche plus de 3,5 millions de français, que le prix du gaz a subi une augmentation de 9,7% en avril 2010 puis de 5% en juillet, le Gouvernement s'obstine à vouloir conduire une nouvelle vague de libéralisation du secteur électrique. Il avait promis que l'ouverture des marchés à la concurrence ferait baisser les prix : nous constatons que la réforme a entraîné une envolée des prix de l'électricité (+10% en six mois). Ce projet de loi, qui fait l'objet d'une deuxième lecture à l'Assemblée Nationale, offre une vision dépassée des enjeux énergétiques, économiques, sociaux et environnementaux de ce siècle. Nous rappellerons à cette occasion à Monsieur Besson, tout nouveau Ministre chargé de l'énergie, la conception du parti socialiste du service public de l'énergie : il est impératif que l'État garantisse une réglementation des tarifs de l'électricité, bien de première nécessité, afin de permettre à chacun de satisfaire ses besoins pour vivre.

Les propositions de loi du Groupe Socialiste Radical et citoyens en séance le 18 Novembre.

Suite à la récente réforme de la Constitution, les groupes d'opposition disposent de plusieurs journées par ans pour fixer l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale. Les parlementaires Socialistes déposent traditionnellement trois propositions de loi à cette occasion. C'est ainsi qu'ils ont pu engager le débat sur le délit de solidarité, la réforme du crédit à la consommation, la moralisation de la vie publique ou l'abrogation du bouclier fiscal. Malgré l'intérêt des problèmes soulevés, les parlementaires de la majorité organisent leur absentéisme en repoussant le vote à la semaine suivante. Interpelé sur les nombreux dysfonctionnements du nouveau règlement, le Président de l'Assemblée Nationale s'était engagé à ne pas laisser ces pratiques subsister. Il s'avère que ces belles paroles sont restées lettre morte.

Les propositions de loi du 18 novembre :

- la proposition de loi relative à l'indépendance des rédactions.

Déposée avant même les révélations relatives aux écoutes des journalistes, elle s'avérait être particulièrement d'actualité. Alors que nous sommes passé de la 11^{ème} place en 2002 à la 44^{ème} place (juste devant l'Italie...) dans le classement relatif à la liberté de la presse. Nous comptons donc sur le soutien de tous les Parlementaires pour mettre en place les garanties d'une presse libre face aux pressions, aux perquisitions et aux censures découlant d'une concentration excessive... et maintenant aux accusations d'écoutes illégales. Ce texte a toutefois été rejeté, lors du vote solennel repoussé au 23 novembre.

- La proposition de loi visant à instaurer un mécanisme de prévention de surpopulation carcérale. .

Alors que les rapports dénonçant l'indignité de nos prisons n'ont pas eu d'effet, ce texte prévoyait un mécanisme de sortie de prison préparé et une évolution des conditions de liberté conditionnelle (considéré comme un des meilleurs outils de lutte contre la récidive). Parallèlement, il proposait la mise en place d'un numerus clausus permettant l'amélioration des conditions de détention, et une responsabilisation des détenus en favorisant la construction d'un projet de réinsertion. Ce texte, qui a subi le même sort que le précédent, n'a pas non plus retenu l'attention des députés de la majorité qui n'étaient pas en séance.

- La proposition de loi visant à renforcer l'information en matière de sécurité du transport civil.

Exception à la règle, ce texte a été adopté. Il prévoit d'instituer une autorité administrative indépendante, autorité morale chargée de certifier la qualité de la sécurité aérienne qui s'appuierait, sur un collège de personnalités dont un tiers serait étrangères. Il vise également à renforcer l'information des victimes et surtout à créer un réseau européen des organismes d'enquêtes en matière d'accidents aériens. Nous verrons les suites qui seront données au Sénat.

Pour plus d'informations, je vous invite à consulter régulièrement le site de l'Assemblée Nationale ainsi que mon BLOG : www.jeanguaubert.typepad.com